

DECISION DU PRESIDENT.CA 0020-2018

**Vu le d cret 71-871 du 25 octobre 1971 portant cr ation de l'Universit  d'Angers ;
Vu les articles L123-1   L123-9 du code de l' ducation ;
Vu le livre VII du code de l' ducation et notamment son article L719-7 ;
Vu les statuts et le r glement int rieur de l'Universit  d'Angers ;
Vu la d lib ration CA021-2016 du 29 f vrier 2016, portant d l gation de comp tences du
Conseil d'administration au Pr sident.**

Objet de la d cision

Demandes de tarifs du Laboratoire de Psychologie des Pays de la Loire (LPPL)

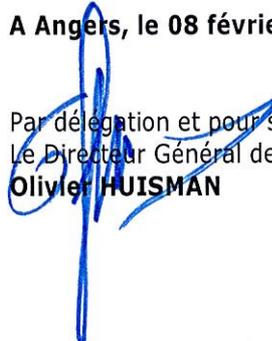
Conform ment   sa d l gation, le pr sident de l'Universit  d'Angers d cide :

1. d'approuver les tarifs du Laboratoire de Psychologie des Pays de la Lore pour le colloque FAMEVI.

Le pr sident rend compte, dans les meilleurs d lais, au conseil d'administration des d cisions prises en vertu de sa d l gation.

A Angers, le 08 f vrier 2018

Par d l gation et pour signature,
Le Directeur G n ral des Services
Olivier HUISMAN



La pr sente d cision est ex cutoire imm diatement ou apr s transmission au Rectorat si elle rev t un caract re r glementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif pr alable aupr s du Pr sident de l'Universit  dans un d lai de deux mois   compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une d cision   caract re r glementaire. Conform ment aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite cons cutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite d cision pourra faire l'objet d'un recours aupr s du tribunal administratif de Nantes dans le d lai de deux mois. Pass  ce d lai, elle sera reconnue d finitive.

Affich  le : **14 f vrier 2018**

<i>Date de validation par le conseil de gestion</i> : Cliquez ici pour taper du texte.	<i>Nom de la composante, du service commun ou de la Direction</i> : Cliquez ici pour taper du texte.		
<i>Date de validation par la DAF</i> : 06/02/18	<i>Nom de la structure</i> : Laboratoire LPPL		
Désignation	Montant	Centre financier	Observations
Inscription individuelle au colloque FAMEVI pour 1 jour	30€	911EA18	
Inscription individuelle au colloque FAMEVI pour 2 jours	50€	911EA18	
Inscription individuelle au colloque FAMEVI pour 1 ou 2 jours après le 15 mai	60€	911EA18	
Inscription étudiant au colloque FAMEVI pour 1 jour	5€	911EA18	
Inscription étudiant au colloque FAMEVI pour 2 jours	10€	911EA18	
Inscription étudiant au colloque FAMEVI pour 1 ou 2 jours après le 15 mai	12€	911EA18	
Inscription formation continue au colloque FAMEVI pour 1 jour	50€	911EA18	
Inscription formation continue au colloque FAMEVI pour 2 jours	70€	911EA18	
Inscription formation continue au colloque FAMEVI pour 1 ou 2 jours après le 15 mai	90€	911EA18	
Inscription au dîner de gala	40€	911EA18	